

Directeur
RAOUL G. KAHIL
Rédacteur en Chef
RENE DEBONO

L'OBSERVATEUR

QUOTIDIEN COMMERCIAL, MARITIME ET FINANCIER

Rédaction
Administration
Publicité
LE CAIRE:
1, Midan Soliman Pacha
Tél. 49149
ALEXANDRIE:
2, Rue Antoniadès
Tél. 28254

1ère Année — No. 116

4 Pages : 10 Millièmes

SAMEDI 19 FEVRIER 1949

Le contrat de travail en commun

Sous cette appellation l'Égypte aura bientôt un contrat collectif de travail sanctionné par une loi des plus complètes inspirée directement des conventions types du Bureau International du Travail mais adaptée aux conditions prévalant actuellement en Égypte.

Dans un pays où le développement industriel moderne est de date relativement récente, les conventions complexes et multiples en vigueur dans d'autres pays ne pourraient encore s'appliquer. Après la loi sur les syndicats et celle sur les accidents du travail suivie par la loi fondamentale sur le contrat de travail individuel, la nouvelle loi sur le contrat collectif viendra répondre à des besoins devenus pressants depuis une dizaine d'années. Elle sera elle-même complétée par une loi sur les assurances sociales dont le projet est encore sous étude au Conseil Supérieur du Travail auprès du ministère des Affaires Sociales.

La loi sur le contrat de travail en commun, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ne manquera pas de produire des effets favorables à la condition générale de l'ouvrier.

Il est vrai que dans la plupart des grandes sociétés industrielles en Égypte, les conditions de travail et les conditions effectives des travailleurs s'inspirent du principe de justice qui ne laissent rien à désirer. On a l'impression que dans certains cas les stipulations de la nouvelle loi ont été dépassées par des industriels en faveur de l'ouvrier. L'importance des réserves accumulées statutairement par quelques sociétés en faveur des œuvres sociales donne une idée des possibilités d'amélioration de standard d'existence qu'ils pourraient obtenir et dont ils jouissent effectivement. Pourtant, même dans les circonstances les plus favorables aux salariés, des conflits n'ont pas manqué de surgir au cours des dernières années. La nouvelle loi apportera un élément de certitude et de stabilité qui permettra souvent d'éviter des mécontentements sans objet certain. Elle aura également pour effet d'assouplir les règlements d'usines qui se fondent strictement sur les termes de la loi sur le travail individuel ne font pas une part assez large au caractère social et grégaire des aspirations ouvrières.

La nouvelle loi aura donc pour conséquence première de consolider les syndicats ouvriers en sanctionnant par une série de dispositions expressives certaines de leurs décisions. Cela ne manquera pas de leur attacher les ouvriers qui sentiront qu'un appui effectif peut ainsi leur être accordé et permettra aux syndicats eux-mêmes d'éviter les pressions extérieures des employeurs. D'autre part la multiplication des contrats en commun tendra à uniformiser les conditions de l'ouvrier dans la même profession et dans des entreprises d'importance inégales.

Toutefois les questions relatives à l'arbitrage et à la conciliation mentionnées dans la loi nouvelle demeurent encore sans base légale ce qui en théorie contribuerait à entretenir certaines contestations.

Mais devant l'œuvre magnifique entreprise avec succès par la Fédération Égyptienne des Industries, qui s'est tant dépensée non seulement dans l'élaboration de la loi nouvelle mais surtout dans le règlement actif des conflits ouvriers en collaboration avec le Département du Travail, les ouvriers comme les employeurs sont assurés d'une médiation intelligente. D'ailleurs les Chambres Industrielles dont la Fédération Égyptienne des Industries a favorisé la multiplication, demeureront un facteur de stabilité dans les questions du travail et la loi sur le contrat en commun ne manquera pas de s'y référer en décidant que ces chambres pourront recevoir délégation de fonctionnaires

A la veille de sa promulgation LE CONTRAT DE TRAVAIL EN COMMUN

Le projet de loi comporte d'importantes garanties pour les ouvriers et soumet les conventions du travail à la sanction du ministère des Affaires Sociales avec recours au Conseil d'Etat

Approuvé par la Chambre des Députés et par le Sénat le projet de loi sur le contrat de travail en commun n'attend plus que sa promulgation et sa publication pour entrer en vigueur. Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs le texte définitif de ce projet de loi qui doit marquer le commencement d'une étape importante dans l'évolution sociale et économique de l'Égypte.

Texte du projet de loi

Nous Farouk 1er, Roi d'Égypte, Le Sénat et la Chambre des Députés ont approuvé la loi dont la teneur suit et que nous approuvons et promulguons:

Art. 1er. — Le contrat de travail en commun est une convention réglementant les conditions de travail entre un ou plusieurs syndicats ou une ou plusieurs fédérations de syndicats ouvriers et un ou plusieurs chefs d'entreprise qui emploient des ouvriers affiliés à ces syndicats, et déterminant les taux minima des salaires, les heures de travail les délais de congés, l'organisation de l'apprentissage, les formalités à suivre pour la conciliation et l'arbitrage, la modification du contrat, l'indemnité revenant à l'ouvrier à la fin de ses services et autres dispositions assurant aux ouvriers, le repos, la tranquillité, la sécurité et la santé.

Le chef d'entreprise pourra donner délégation pour la conclusion du contrat à la Chambre Industrielle à laquelle il appartient.

Art. 2. — Au cas de pluralité de fédérations ou syndicats qui seraient parties au contrat de travail en commun, celles-ci ne devront représenter qu'une seule industrie ou une seule profession ou un seul métier, ou bien des industries, professions ou métiers similaires ou intimement liés entre eux ou bien concourant à la production d'un seul article.

Art. 3. — Le contrat de travail en commun devra être écrit sous peine de nullité.

L'enregistrement au ministère des Affaires Sociales

Art. 4. — Le contrat de travail en commun ne produira d'effet qu'après son enregistrement au ministère des Affaires Sociales et la publication au Journal Officiel d'un avis contenant un extrait des stipulations du contrat. Si le ministère refuse d'enregistrer le contrat, il devra aviser les requérants du refus et de ses motifs dans les 30 jours de la date de leur demande. Passé ce délai, sans que le ministère ait procédé à l'enregistrement ou sans qu'il ait manifesté son opposition à l'enregistrement et à la publication de l'avis, conformément à la disposition du premier alinéa, du présent article, devront être effectués.

Le recours au Conseil d'Etat

Art. 5. — Si le ministère refuse de procéder à l'enregistrement dans le délai fixé à l'article qui précède, chacune des parties pourra s'adresser à la section administrative du Conseil d'Etat pour faire ordonner par voie de justice, et ce dans un délai de trente jours à partir de la date de l'avis, du refus qui lui en aura été opposé. Le jugement à intervenir tiendra lieu d'enregistrement et sa copie sera publiée sans frais au Journal Officiel ensemble avec un avis contenant un extrait de ses dispositions.

Art. 6. — Sans préjudice de la disposition de l'article 2 de la présente loi, les syndicats ou fédérations de syndicats non parties au contrat de travail en commun pourront se soumettre à ce contrat après son enregistrement et ce de commun accord avec les deux parties du contrat, sans besoin du consentement des contractants originaires. Cette adhésion se fera par une demande adressée au ministère des Affaires Sociales dûment signée par les deux parties.

A qui s'applique la loi?

Art. 7. — Les dispositions du contrat de travail en commun s'appliqueront:

(a) aux syndicats ouvriers et à leurs fédérations et aux chefs d'entreprise qui sont parties au contrat au moment de sa conclusion ou qui s'y sont soumis après son enregistrement de la manière exposée dans l'article qui précède, ainsi qu'aux syndicats et aux fédérations et aux chefs d'entreprise qui prennent la suite de ceux qui sont parties au contrat;

(b) aux syndicats qui se sont affiliés à une fédération qui se soit partie à un contrat de travail en commun ou à une fédération après son enregistrement;

(c) aux ouvriers qui se sont affiliés à un syndicat qui a été partie de travail en commun ou à un syndicat qui s'est soumis après son enregistrement.

Les ouvriers auxquels s'appliquent les dispositions du présent article.

L'URSS propose 100.000 tonnes de blé en échange de cotons égyptiens

L'attaché commercial de la Légation soviétique a eu jeudi dernier une entrevue avec S.E. Abdel Hamid Abdel Hak, ministre de l'Approvisionnement, et Mahmoud Zaki bey, sous-secrétaire d'Etat à ce ministère, auxquels il a proposé au nom de son gouvernement de fournir à l'Égypte 100.000 tonnes de blé ainsi que certaines quantités d'autres produits russes en échange de coton égyptien.

Le gouvernement égyptien de son côté, a déclaré qu'il était disposé à accepter cette transaction de troc à condition que le prix du blé et celui du coton soient établis d'après les prix en vigueur sur les marchés mondiaux.

Des négociations sont en cours pour la conclusion d'un accord à cet effet.

VALEURS ET COTON

JOURNÉE DU 18 FEVRIER 1949

Aux marchés des valeurs du Caire et d'Alexandrie, activité faible, reprise de l'emprunt 3 1/4 et de la Filature Nationale. — A Paris, bonnes dispositions, affaires plus nombreuses, internationales bien orientées. A Londres, tendance irrégulière, fléchissement des Gilt Edged, fermeté des mines d'or, reprise des valeurs en dollars. — A la Bourse des Contrats, achat du commerce et engagements à la hausse, tendance soutenue. — A Minet El Bassal, marché calme et irrégulier, demande en Zagora; Karnak peu actif avec des primes inchangées. — Marché irrégulier mais plus actif au Franco-Station. — Fluctuations étroites des cotons à New-York.

Valeurs au Caire

Activité très limitée. Les fonds d'Etat sont en légère amélioration, tandis que la plupart des titres traités continuent à s'élever avec des fluctuations plutôt réduites. Seule la Filature Nationale est en bon progrès de 30 points, tandis que la Sidi Salem, la Banque d'Athènes, l'Égyptian Hotels et la Land Bank ne gagnent que 1 ou 2 points.

Aux FONDS D'ETAT, l'emprunt National 3 1/4% avance de 30 points les grandes coupures et de 10 points les petites. Le 2 3/4% est traité en petite coupure en baisse de 10 points; baisse de 10 points également en Emprunt pour la cause de Palestine 3%.

Aux BANCAIRES, la Banque Misr recule à 1850, tandis que la Banque d'Athènes gagne 1 point. Moins d'échanges en obligations à lots, la 1905 reprenant à 2212 après être tombée jusqu'à 2200, tandis que la 1911 fléchit à 1813. L'action Land Bank n'avance que d'un point tandis que la part de fondateur recule d'une demi-unité; les obligations Land Bank 5% émissions 1928 et 1929 sont traitées ex-coupon à 10200.

Rien d'important DANS LES EAUX ET TRANSPORTS de l'Anglo-American Nile fait 450 sur, une seule opération et où les Suez sont traitées par fractions à 4050 ex-coupon. La United Nile est offerte à 1030.

Peu de chose en FONCIERES, l'Aboukir perd 1 point. Le New Egyptian est au même prix. La Kom Ombo perd 6 points et la Sheikh Fadl 4. Bons échanges en Sidi Salem bien qu'elle n'avance que de 1 point seulement.

LES IMMOBILIÈRES sont offertes et en recul, l'action Héliopolis perd 10 points, tandis que la part de fondateur recule de 40. La Chams également perd 8 points. La Delta Land, la Gabbala

Valeurs à Alexandrie

Le marché est toujours peu actif et ne montre aucune disposition pour une reprise importante malgré que certains titres se soient comportés mieux qu'hier spécialement les Filatures Nationales qui regagnent 30 points et la Nile Textile 15 points. Ceci est dû aux nouvelles mesures que le gouvernement ne manque pas de prendre pour protéger l'industrie textile qui traverse actuellement un commencement de crise. Mais dans le même compartiment la Tissage et Tricotage est offerte à 700 contre 740 hier et la Fayoum Textile qui valait 490 en Novembre est cotée aujourd'hui 440.

Le Papier est faible à 715 en nouvelle baisse de 10 points. Faibles aussi la Delta Trading à 1276, la Copper Works à 1110 et l'East Cy. à 550. La Pressage et Dépôts perd 20 points et même 30 pour des fractions.

Coton à Alexandrie

BOURSE DES CONTRATS

L'intérêt commercial a été en évidence aujourd'hui du côté des achats. La contrepartie a été constituée par des engagements de positions spéculatives à la hausse qui prédominent d'ailleurs depuis le début, jusqu'à tard dans la séance.

Ouvrant à 84,35 le Karnak Mars et un peu plus tard à 51,05 l'Achmoui Avril en baisse de 25 et 15 points, la cote fluctue modérément avec une tendance faible, due à des ventes échelonnées.

Une partie du commerce absorbe ces ventes au fur et à mesure, qu'elles se déclarent.

On a émis l'opinion que le commerce avait l'intention de soutenir la cote en vue de fixations à la hausse pour clôture.

Le comportement des prix en clôture semble appuyer cette opinion; le Mars devait, en effet, hausser brusquement de 1/4 tall. vers 1 heure et devait repérer 3/4 de tall. aussitôt après.

Une autre opinion attribue ces sursauts en clôture, à l'étroussure du marché, par suite de l'absence de contrats disponibles, la spéculation préférant ne pas vendre à découvert dans un marché instable.

Tendance soutenue en clôture. La Commission a fixé les prix de compensation ordinaire de ce jour, comme suit:

COTONS SOIES LONGUES (BASE G)	
Mars	84,40
Mai	80,70
Juillet	77,50
Novembre (nouv. réc.)	69,50
COTONS SOIES MOYENNES (BASE G)	
Février	51,70
Avril	51,10
Juin	51,60
Octobre (nouv. réc.)	51,60

Ces prix sont applicables à toutes les opérations faites jusqu'à la clôture de la séance du matin; paiement le mardi 22 Février 1949.

MINET EL BASSAL.

Marché calme et irrégulier. On continue à s'intéresser aux soies courtes, le Zagora surtout. Cette dernière partie est destinée en majeure partie à la filature locale, qui recherche les classements G et au-dessus.

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

L'exercice d'une profession en Égypte

La seconde condition ou la succession mobilière d'un étranger est soumise à l'impôt successoral, est celle du, quoique non domicilié en Égypte, cet étranger y avait exercé une profession; cette condition ne soulevait pas de difficultés d'interprétation; elle supposait simplement la présence de l'étranger défunt sur le territoire égyptien.

Fructification d'un bien en Égypte

Mais la troisième condition prévue par la loi est d'une interprétation plus délicate: il s'agit cette fois de la succession mobilière d'un étranger qui exploitait ou faisait fructifier un bien en Égypte.

Domicile légal et domicile fiscal

Examinant en effet la première des trois conditions posées par la loi, celle où le défunt avait son domicile légal en Égypte) la Cour a déclaré que ce domicile ne devait pas être confondu avec le domicile fiscal: pour qu'un étranger soit considéré comme étant, au moment de son décès, également domicilié en Égypte, il ne suffit pas qu'il y ait possédé un bien, il faut encore qu'il y ait eu à ce moment son principal établissement, c'est-à-dire que ce soit la le centre de ses intérêts et qu'il soit toujours censé être présent pour l'exercice de ses droits ou l'accomplissement de ses obligations, alors même qu'il

La thèse du fisc

Pour ce dernier en effet, il aurait fallu considérer comme légalement domicilié en Égypte tout étranger qui posséderait un bien, de même qu'il aurait fallu considérer comme une exploitation de bien en Égypte le seul fait d'en retirer un fruit (tels que des intérêts s'il s'agit d'un dépôt de fonds en banque, ou des revenus s'il s'agit de titres).

On se rend aisément compte qu'avec une semblable interprétation, toutes les succes-

L'exemple des filateurs...

LA STANDARD OIL COMPANY décide de liquider ses activités

La décision est motivée par l'impossibilité de se conformer à la loi réglementant l'exploitation des gisements pétroliers

La politique gouvernementale dans le domaine de la réglementation des entreprises industrielles fait tous les jours de nouveaux mécontentements. Nous avons longuement rapporté au cours de cette semaine l'évolution des différends qui opposent les autorités aux dirigeants de la Société des Sucreries et aux grandes filatures égyptiennes et signalé notamment que l'attitude intransigente du gouvernement avait conduit les filateurs à proposer la cession de leurs entreprises à l'État.

Un différend analogue vient de se déclarer entre le gouvernement et la Standard Oil Company qui a comme on le sait annoncé son intention de cesser ses activités en Égypte et décidé par ailleurs le licenciement massif de son personnel ouvrier, de ses fonctionnaires et de ses techniciens.

La décision des dirigeants de la Compagnie semble avoir été engendrée par la promulgation de la loi réglementant l'exploitation des gisements miniers.

LA TENEUR DE LA LOI

Conformément au texte de la nouvelle loi, le ministère du Commerce et de l'Industrie adressait récemment à la Compagnie un projet de contrat définissant les conditions d'exploitation par ses services des gisements du sous-sol égyptien, aux fins de signature et de soumission ultérieure à la Chambre des Députés et au Sénat.

La Compagnie estimant qu'il ne lui était notamment pas possible d'emmagasiner, de raffiner tout le pétrole extrait en Égypte et de se soumettre à la clause interdisant l'exportation du produit à l'étranger, a alors pris sa décision et notifié leur licenciement à plusieurs dizaines de membres de son personnel.

Remarquons en passant que plusieurs techniciens ont affirmé à ce sujet que ces mesures étaient contraires à l'intérêt de l'Égypte.

DEMARCHE COLLECTIVE

Les employés licenciés désignent immédiatement une délégation de fonctionnaires

Chronique Fiscale

L'imposition des successions mobilières des étrangers

Elle est subordonnée, décide la jurisprudence mixte, à l'exploitation d'un bien mobilier productif, à l'exercice d'une profession et à l'existence d'un domicile en Égypte

Trois arrêts de la Cour d'Appel Mixte du 20 Décembre 1948, rédigés tous en termes similaires (comme si la Cour avait voulu, par leur répétition, souligner sa certitude dans les principes par elle affirmés) les conditions les successions mobilières laissées en Égypte par des étrangers y seraient soumises à l'impôt successoral.

L'on sait en effet que, tandis que les biens meubles ou immeubles d'un Égyptien sont soumis à cet impôt ou qu'ils se trouvent, par contre l'imposition d'une succession étrangère, situés en Égypte.

Mais, tandis que cette condition de situation en Égypte est à la fois nécessaire et suffisante pour les immeubles, par contre lorsqu'il s'agit de meubles, la loi du 31 Août 1944 exige en outre qu'au moment de son décès, l'étranger qui les a laissés avait ou bien son domicile légal en Égypte, ou bien y exerçait une profession ou bien encore y exploitait et faisait fructifier un bien.

C'est dans la détermination du sens précis de ces trois alternatives qu'une divergence profonde avait surgi entre les contribuables et le Fisc.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

LES PRÉVISIONS

Les primes sont stationnaires sauf pour le Zagora FG qui perd quelques points.

En soies moyennes, les transactions sont peu nombreuses, mais les primes se maintiennent au niveau de la veille à des taux nominaux.

COURS et CLOTURES

BOURSES DES VALEURS du Caire et d'Alexandrie

Les cotations ci-après sont celles qui ont été pratiquées tant à la Bourse du Caire qu'à celle d'Alexandrie.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for FONDS D'ETAT and OBLIGATIONS.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for BANCAIRES and EAUX.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HOTELIERS and TRANSP. ET CANAUX.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for FONCIERES and INDUSTRIELLES.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for IMMOBILIERES and HORS COTE.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HORS COTE.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HORS COTE.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HORS COTE.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HORS COTE.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HORS COTE.

Table with columns: Désignation, Cotations, Clôture, Cours précédents. Includes sections for HORS COTE.

LES MONNAIES OR

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay and Paris.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Paris.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Paris.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Paris.

LES DEVICES

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Paris.

Agenda de l'Actionnaire

ASSEMBLES GENERALES. Jeudi 24 février 1949. Astra et Halles Centrales.

Vendredi 25 février 1949. The Clothing and Equipment Co. of Egypt.

Lundi 28 février 1949. Société Générale des Sucres et de la Raffinerie d'Egypte S.A.E.

Jeudi 3 mars 1949. Anglo-American Nile Cy. S.A.E.

Samedi 12 mars 1949. Société Anonyme Immobilière des Terrains Guizeh et Rodah.

Mercredi 30 mars 1949. The Egyptian Enterprise and Development Co. S.A.E.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for VALEURS EGYPTIENNES A PARIS.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for VALEURS EGYPTIENNES A LONDRES.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for VALEURS EGYPTIENNES A LONDRES.

LES METAUX PRECIEUX

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Le Caire and Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay.

LE COTON A L'ETRANGER

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Bombay and New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for New-York.

LE COTON A ALEXANDRIE

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Table with columns: Clôt. préc. cours moyen, Première opération, Ouverture cours moyen, FIXATIONS, Clôture cours moyen, Dernière opération.

Nouvelles financières mondiales

LE RAPATRIEMENT DE LA DETTE STERLING BRESILIENNE

Londres, le 18. - Les négociations de M. Machado concernant le rapatriement de la dette sterling brésilienne...

Le délégué du gouvernement brésilien serait dès maintenant parvenu à un accord de principe sur le montant du rachat...

L'« emprunt de café » de Sao Paulo soulèverait cependant des difficultés du fait qu'il est souscrit en partie par des Américains...

Or, on sait que pour rapatrier sa dette sterling, le Brésil entend se servir de ses balances sterling accumulées en Grande-Bretagne...

Les progrès réalisés dans le domaine de la dette sterling permettent maintenant à M. Machado, après une courte interruption...

On pense dans la Cité qu'il verra dès cette semaine les dirigeants des compagnies de chemins de fer « Leopoldina »...

D'autre part, on se montre très prudent dans la Cité quant au montant que M. Machado serait prêt à payer pour les chemins de fer...

Les autorisations auront une validité de trente jours pour les marchandises déjà importées, et de soixante jours pour celles en cours de transport...

Selon les cercles groupant les importateurs, ce nouveau régime semble plus libéral que celui qui existait antérieurement...

On précise dans ces milieux que le gouvernement britannique a seulement déterminé le change de la livre par rapport à la lire et à d'autres devises...

Rome, le 18. - L'information de source étrangère selon laquelle le gouvernement britannique aurait modifié le change de la livre sterling par rapport à la lire et à d'autres devises...

On précise dans ces milieux que le gouvernement britannique a seulement déterminé le change de la livre par rapport à la lire et à d'autres devises...

Minetel Bassal

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

Table with columns: H.-Eg. Balles, H.-Eg. env. Balles, Total Balles, Cantars Total, Graines Ardebs.

L'«Observateur» ne publie que des informations et des articles inédits de sources locale et étrangère.

Toute reproduction est expressément réservée.

BOURSES DES VALEURS ETRANGERES

Table with columns: Clôture, Cours précédents. Includes sections for Paris and Londres.

COUPONS DETACHES

Table with columns: Coupon, Montant, Date de paiement, Banque.

LA VIE MARITIME

Mouvement des navires

PORT D'ALEXANDRIE

P = Paquebot. C = Cargo. M = Mixte.

NOM DU NAVIRE	PAVILLON	AGENTS	TEL.	PORT
ARRIVES				
Alavi	C	Anglais	27330	P.S.
F. Grimani	P	Italien	20926	Beyrouth
Pandorian	C	Anglais	23024	Liverpool
Sapho	C	Anglais	23858	Yanchover
Stannreim	C	Anglais	21547	Galveston
PARTIS				
British Escort	C	Anglais	22988	Abadan
Excambion	C	Américain	23102	Gènes, Mars., New-York
F. Grimani	P	Italien	20926	Naples, Gènes
Hendrik	C	Anglais	20384	Malte
Ionian	C	Anglais	25993	Liverpool
Rong Haakon	C	Norvégien	23127	New-York
Kvernhaas	C	Norvégien	22932	Singapour
Mirasflores	C	Espagnol	25767	Bizerte
Ostende	C	Belge	25767	Oran
Virginia	C	Panaméen	20291	Morphou-Bay
ATLÉNDUS				
Atlantida	C	Panaméen	22217	U.S.A.
El Hak	C	Anglais	27553	Mer Rouge
Gunda	C	Suédois	28000	Anvers
Korea	C	Danois	22988	Japon
Marco Foscarini	P	Italien	22217	U.S.A.
Maron	C	Anglais	25993	U.S.A.
Morell	C	Italien	23127	Gènes
Pacific Unity	C	Anglais	22905	Londres
Pahang	C	Anglais	23024	East Medit.
Tony	C	Gréc	28065	Brut, F.S.
Vikingland	C	Suédois	25070	Scandinavie

PORT DE PORT-SAID

NOM DU NAVIRE	PAVILLON	AGENTS	TEL.	PORT
ARRIVES DU NORD				
Manchuria	Danois	Hull Blyth	2953	Yokohama
Star of Luxor	Egyptien	P. S. Loistidis	459	Khonaushar
Montallegro	Italien	G. De Castro & Co.	620	Ras Tanura
Brezza	Italien	E.C. Co.	2584	Ras Tanura
Kenneblaya	Anglais	Worms & Co.	434	Abadan
Criffeman	Anglais	Cory Brothers	2883	Calcutta
Indian Trader	Anglais	L. Savon	2934	Calcutta
H.M.S. St. Austell Bay	Anglais	Consul Britannique		Alaba
British Felicity	Anglais	B.C.D.	2921	Abadan
Reynolds	Anglais	Coal Co.	2585	Hakodate
Federico G. Fassio	Italien	G. De Castro & Co.	620	Ras Tanura
Willem Buys	Hollandais	Coal Co.	2585	Batavia
Maracairo	Panaméen	G. De Castro & Co.	620	Ras Tanura
Samuel C. Loveland	Panaméen	Cory Brothers	2883	Ras Tanura
ARRIVES DU SUD				
Berry	Francais	Worms & Co.	434	Port-de-Bouc
Alavi	Anglais	L. Savon	2934	Alexandrie
Klovert	Norvégien	Stapledon	324	Tobruk
Gamaria	Anglais	E.C. Co.	2584	Londres
Circassia	Anglais	Cory Brothers	2883	Liverpool
Ivourna	Italien	G. De Castro & Co.	620	La Spezia
Vivita	Norvégien	Cory Brothers	2883	Oso
Fort George	Panaméen	Cory Brothers	2883	Le Havre
Mahout	Anglais	Stapledon	324	Londres

VALEURS ET COTON

(SUITE DE LA PAGE 1)

Le Ménéoufi n'enregistre pas d'affaires, ses primes ne laissant qu'une marge insuffisante par rapport au Karnak. Ce dernier est modérément actif et ses primes sont inchangées.

Les ventes de la journée ont totalisé 1532 balles.

Les principaux acheteurs (de plus de 75 balles) ont été :

MAISONS BALLES

Sté. Misr pour l'exportation du Coton (ex Lind) 312

Egyptian Produce Trading Co. 285

Cicurel et Co. 248

Casulli M.S. et Co. 166

Filature Nationale d'Egypte 128

British Egyptian Cotton Ltd. 108

Levy Rossano et Co. 84

FRANCO-STATION

Marché irrégulier, mais légèrement plus actif que d'habitude.

Voici les prix de quelques affaires traitées :

KARNAK

G/F/G à FG de plus 5 à 7 sur contrat Mars, livraison Mars.

Bourse de Paris

Paris, le 18 (AFP) — Le marché conserve ses bonnes dispositions de la veille, les accentuant par endroit. Les affaires sont plus nourries et les améliorations sont souvent appréciables.

Les meilleurs avis émanant des places étrangères impressionnent favorablement la tenue des valeurs internationales, qui poursuivent le mouvement de reprise esquissé hier en clôture.

Le marché des rentes est toujours très animé, les 3% enregistrant une nouvelle avancée. Les banques sont bien tenues, sous la conduite de la Banque de Paris, en forte amélioration.

Les détracteurs sont soutenues et les métallurgiques conservent de bonnes dispositions. Les produits chimiques également sont meilleurs avec des transactions plus animées. Les Indochinoises demeurent empreintes d'indécision. Les Internationales sont mieux orientées, mais les plus-values sont moins marquées.

Seule la Suez progresse fortement au début, mais abandonne peu après une partie de son avance initiale.

Bourse de Londres

Londres, le 18 (AFP) — La semaine se termine dans le plus grand calme, la tendance étant assez irrégulière. On note surtout un affaiblissement de la demande des Gilt Edged, attribué aux nombreuses émissions de capitaux actuellement en cours ou devant être effectuées prochainement, aussi des baisses allant jusqu'à 1/4 de point sont-elles enregistrées.

Par ailleurs, les emprunts étrangers sont délaissés. Les mines d'or font preuve de fermeté sur avis du Cap, mais leur activité est très restreinte. La Birmah Oil se distingue parmi les pétroles, dans l'espoir que le gouvernement birman aidera la compagnie à réaliser le programme de développement et de réorganisation de l'industrie pétrolière en Birmanie. Les autres pétroles sont fermes, la Canadian Eagle progressant de quelque pence. Les cuprifères s'améliorent, de même que les diamantifères.

Les valeurs industrielles sont assez irrégulières; la Cable and Wireless se reploie notamment à la suite de prises de bénéfices. Les valeurs libellées en dollars poursuivent leur redressement, par sympathie avec Wall Street, les gains allant jusqu'à un point.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SOCIÉTÉ DE CREDIT ALEXANDRIN, S.A.E.

Hier, à 11 heures s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires au siège de la Société, 2 Avenue Foadier, Alexandrie, sous la présidence de M. Jacques Fumaroli et de la vice-présidence de S.E. Mohamed El Achmaoui pacha, entourés de M. Mohamed Hamada, S.E.G. Naldrett Jays pacha, Me. Henri Makysud, Me. Charles Ayoub bey (administrateurs) et M. René Boudet, administrateur - délégué. M. L.A. Negrin faisait fonction de secrétaire et M. Abd El Maksud Hamza (Censeur) était désigné comme scrutateur.

Avec 38.328 actions présentes ou représentées donnant droit à 1098 voix, le quorum de 18.750 actions est largement dépassé et l'Assemblée est ainsi valablement constituée.

Le Président fait lire le Rapport du Conseil par M. Boudet et celui du Censeur par M. Abd El Maksud Hamza. Les comptes sont aussitôt approuvés à l'unanimité et quittus est donné aux Administrateurs, avec quittus définitif à MM. E. Barki et I. Cohen, démissionnaires. Un dividende de P.C. 40 net d'impôts est voté et sera payé à partir de lundi 21 février 1949 aux guichets de la Société sur présentation du coupon No. 22. L'Assemblée dans son ensemble applaudit la nomination de Me Charles Ayoub bey et S.E. Mohamed El Achmaoui pacha, nouveaux administrateurs, et s'empresse de réélire les deux administrateurs sortants, MM. J. Fumaroli et R. Boudet, ainsi que le Censeur dont le mérite est reconnu, fixant ses émoluments à L.E. 200 pour le passé.

Avant de lever la séance, le Président tient à exprimer le regret du Conseil pour la perte de la collaboration très dévouée de M. Barki qui a quitté la Société pour des raisons personnelles mais dans les meilleurs termes. Il propose d'envoyer des vœux de rétablissement à M. Albagli (directeur), très malade, et qui, dit-il, s'est usé au service de la Société par une activité intense, remerciant également le personnel pour sa loyauté.

JARDINS ET VIGNOBLES D'EGYPTE, S.A.E.

Hier à 12 h. 30 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires au siège de la Société, 17 rue de la Poste, Alexandrie, sous la présidence de M. Youssef Farès et de la vice-présidence de M. Mardig Zarbanelian, entourés de MM. Charles Rofé, Nicolas Sakelarios, Hassan bey Fouad (administrateurs), M. William Chikhani (administrateur-dévoxyer) et M. E. Scammiolo Calzolari (ingénieur-conseil de la Société). Etaient également présents MM. Armanak Mestoudjian, Youssef Morsi, Chehab, Abdallah Zoueli (actionnaires) et M. D.A. Newby (censeur).

Le Rapport du Conseil d'Administration publié dans la Presse de langue arabe et française est considéré comme lu. Le Président fait lire le rapport des Censeurs par M. Newby. L'Assemblée approuve aussitôt les comptes et ratifie la nomination des Administrateurs et des Censeurs pour le nouvel exercice.

Le Président fait alors remarquer le beau geste des administrateurs qui se désistent du jeton de présence pour toute l'année dans le but d'encourager la Société qui est encore à ses débuts; au nom des actionnaires, M. Abdallah Zoueli leur en remercie avec gratitude.

En levant la séance, M. Youssef Farès dit son espoir pour de meilleurs résultats au cours du second exercice de la Société, et combien le Conseil serait heureux de recevoir en visite MM. les Actionnaires aux domaines mêmes de la Société, invitation qui fut bien accueillie de tous.

Mouvement des navires

NOM DU NAVIRE	PAVILLON	AGENTS	TEL.	PORT
ARRIVES				
Alavi	C	Anglais	27330	P.S.
F. Grimani	P	Italien	20926	Beyrouth
Pandorian	C	Anglais	23024	Liverpool
Sapho	C	Anglais	23858	Yanchover
Stannreim	C	Anglais	21547	Galveston
PARTIS				
British Escort	C	Anglais	22988	Abadan
Excambion	C	Américain	23102	Gènes, Mars., New-York
F. Grimani	P	Italien	20926	Naples, Gènes
Hendrik	C	Anglais	20384	Malte
Ionian	C	Anglais	25993	Liverpool
Rong Haakon	C	Norvégien	23127	New-York
Kvernhaas	C	Norvégien	22932	Singapour
Mirasflores	C	Espagnol	25767	Bizerte
Ostende	C	Belge	25767	Oran
Virginia	C	Panaméen	20291	Morphou-Bay
ATLÉNDUS				
Atlantida	C	Panaméen	22217	U.S.A.
El Hak	C	Anglais	27553	Mer Rouge
Gunda	C	Suédois	28000	Anvers
Korea	C	Danois	22988	Japon
Marco Foscarini	P	Italien	22217	U.S.A.
Maron	C	Anglais	25993	U.S.A.
Morell	C	Italien	23127	Gènes
Pacific Unity	C	Anglais	22905	Londres
Pahang	C	Anglais	23024	East Medit.
Tony	C	Gréc	28065	Brut, F.S.
Vikingland	C	Suédois	25070	Scandinavie

Mouvement des navires

NOM DU NAVIRE	PAVILLON	AGENTS	TEL.	PORT
ARRIVES				
Alavi	C	Anglais	27330	P.S.
F. Grimani	P	Italien	20926	Beyrouth
Pandorian	C	Anglais	23024	Liverpool
Sapho	C	Anglais	23858	Yanchover
Stannreim	C	Anglais	21547	Galveston
PARTIS				
British Escort	C	Anglais	22988	Abadan
Excambion	C	Américain	23102	Gènes, Mars., New-York
F. Grimani	P	Italien	20926	Naples, Gènes
Hendrik	C	Anglais	20384	Malte
Ionian	C	Anglais	25993	Liverpool
Rong Haakon	C	Norvégien	23127	New-York
Kvernhaas	C	Norvégien	22932	Singapour
Mirasflores	C	Espagnol	25767	Bizerte
Ostende	C	Belge	25767	Oran
Virginia	C	Panaméen	20291	Morphou-Bay
ATLÉNDUS				
Atlantida	C	Panaméen	22217	U.S.A.
El Hak	C	Anglais	27553	Mer Rouge
Gunda	C	Suédois	28000	Anvers
Korea	C	Danois	22988	Japon
Marco Foscarini	P	Italien	22217	U.S.A.
Maron	C	Anglais	25993	U.S.A.
Morell	C	Italien	23127	Gènes
Pacific Unity	C	Anglais	22905	Londres
Pahang	C	Anglais	23024	East Medit.
Tony	C	Gréc	28065	Brut, F.S.
Vikingland	C	Suédois	25070	Scandinavie

Mouvement des navires

PORT D'ALEXANDRIE

Nomenclature alphabétique des marchandises importées et exportées :

Caractéristiques	Quantité	Port
Caravans d'entrée		
1) par «EFKROS», angl., à R.J. Moss and Co., arrivé le 9/2.	2359	5 pièces Vernis hydraulique.
2) par LIVERPOOL : 1534 tonnes	35	16 c. et 3 fard. Wagons (roues de) de 40.
4 c. Acide azotique.	2	12 c. Whisky.
10 c. Acide hydrochlorique.	270	2) par «STAR OF EGYPT», égypt., à l'Alexandria Navigation Co., arrivé le 12/2.
7 c. Acide sulfurique.	60	de BARCELONE et GENES
22 fard. Acier en barres spirales.	50	50 tonnes Marchandises diverses dont :
41 fard. Acier en barres lourdes.	50	50 c. Ketchup.
26 fard. Acier en barres rondes.	54	5 c. Laiton en feuilles.
12 fard. Acier doux en barres rondes.	7	1 c. Lames.
1 c. Accorçons et plano.	52	1 c. Lampes S.X.
24 c. Aluminium en feuilles.	8	1 c. Lièges en feuilles.
16 bottes Amiante (garmentures en).	5	5 c. Machinerie.
3 c. Amplificateurs.	13	5 pièces et 3 c. Machines Dié-sel.
4 b. Aniline (colorants d').	13	3 c. Machines électriques.
5 c. Appareils biologiques.	146	3 c. Machines de filature.
1051 colis Appareils et articles sanitaires.	4	146 c. Machines textiles.
27 c. Argylic Hesin.	4	4 c. et 4 b. Matériel électrique.
1 c. Articles caoutchouc médicaux.	10	10 c. Mayonnaise.
1 c. Avions (accès, d').	5	10 c. Médicaments.
1 c. Bakélite en feuilles.	2	2 c. Mécanisme de commutation.
1 c. Bas Nylon.	13	3 c. Mètres à tisser.
1 c. Bascules.	96	96 c. Moteurs électriques.
13 c. Basines.	3	3 c. Moto-cyclistes.
10 s. Bleu.	66	21 colis Nouveaux Brand.
51 s. et 31 c. Boulons à écrous.	4	4 c. Oils balze.
1 c. Boutons plastiques.	7	7 c. Oeilles.
2 pièces Brides d'obturation.	1	6 c. Pailiers-supports.
52 c. Briques Spinnella.	2	1 c. Papiers abrasifs.
3 c. Cabine métalliques.	2	2 c. Parassus en tweed.
3 c. Canevases.	35	170 b. Peinture.
200 s. Carbonate de baryum.	22	35 cart. Penicilline.
15 c. Cellulose d'emballage.	32	2 c. Pigment.
5 c. Chlorure d'Ethyl.	4	4 b. Phosphate * de monosod.
14 c. Chocolat.	500	pièces Plaques ondulées en ciment-amianté.
6 b. Chrysoptéine.	4	4 c. Pompes.
20 c. Cigarettes.	14	fard, et 5 c. Pneus de moto-cyclistes.
14 b. Giment.	260	pièces Pneus d'autos.
2 pièces Charnes de navires.	17	17 c. Rayonne (tissus).
2 c. Conducteurs plastiques.	255	s. Rivets.
14 c. Commutateurs téléphoniques.	118	s. Rivets à têtes rondes d'acier doux.
173 c. et 80 cart. Confiserie.	47	pièces Raccordements Var-cou.
61 b. Couleurs.	100	pièces Réservoirs.
2 c. Conducteurs électriques.	2	c. Roseaux.
25 c. Duplicating machines.	50	pièces et 20 paires Roues et essieux.
201 c. Duplicating Stencils.	1	c. Roulements à billes.
1 c. Dynamom.	2	c. Rubans isolants.
6 c. Electrodes.	15	c. Sauce.
29 c. Encre d'impression.	11	pièces et 2 c. Souppes.
2 c. Etax mécaniques.	38	b. Sfeel grinding média.
3 b. Fil de laine.	6	c. Suedette.
1 c. Fil de lin.	2	b. Sulfate d'anilino.
17 cart. Filles rayonne.	15000	s. Sulfate de cuivre.
5 c. Films ciné.	5	b. Tapis.
2 har. Fonte (pièces en).	6	fard. Tôles d'acier.
2 c. Fusées électriques.	2	b. Toile de poils.
	4	roul. Toile de filtrage.
	161	fard. Toile abrasive.
	1	c. Tracteurs et 24 colis Roues.
	4	c. et 1 b. Triots de laine.
	161	fard et 13 colis Tubes d'acier.
	82	c. Tubes de cuivre.
	9	fard. Tubes de fer.
	2	c. Tubes laton.
	1	c. et 3 pièces Tuyaux d'acier.
	581	pièces et 25 colis Tuyaux en fonte.
	89	fard. Tuyaux galvanisés.

NOUVELLES MARITIMES

L'équipement de la marine marchande française

Le Havre, le 18. — Les deux navires de la série de 11.500 tonnes construits pour le compte des Chargeurs Réunis à Saint-Nazaire, porteront respectivement les noms de «Louis Lumière» et «Edouard Branly». Les premiers bûments de cette série ont été baptisés «Antoine Lavoisier» et «Claude Bernard».

Ces cargos mixtes seront affectés aux lignes d'Amérique du Sud et leur port d'attache sera Le Havre.

Le trafic du port du Havre

Le Havre, le 18. — Au cours de la semaine du 4 au 11 février, il a été débarqué dans le port du Havre 161.983 tonnes de marchandises, soit :

Hydro-carbures : 105.771 t. produits divers 35.554 tonnes, charbon 20.658 tonnes.

Pendant cette même période, il a été embarqué 24.846 tonnes, à savoir : 19.491 tonnes pour le cabotage national et 5.355 tonnes pour l'exportation.

Marché fret

Londres, le 18 (Reuter). — Le volume des transactions est élevé et les cours sont très soutenus.

Dans le secteur River Plate, le navire canadien «Laurentian Lake» a été retenu pour le transport d'une cargaison de 9.400 tonnes de céréales lourdes vers Alexandrie au taux de 67/6 d.

Deux navires italiens et un navire britannique ont été retenus pour le transport de cargaisons de céréales lourdes d'un port de la Mer Noire vers Karachi au taux de 14,00 dollars. Un autre a été retenu pour le transport d'une cargaison similaire d'Albany vers Anvers au taux de 9,45 dollars.

Un navire a été retenu pour le transport d'une cargaison de minerai de manganèse d'un port indien vers un port américain au taux de 8,25 dollars; un autre pour le transport d'une cargaison de nitrate d'un port chilien vers Alexandrie; un autre enfin pour le transport d'une cargaison de sucre de Saint Domingue vers un port britannique au taux de 67/6 d.

La possession d'un bien mobilier

Il fallait donc admettre que le législateur, en subordonnant l'exigibilité de l'impôt à la condition que le défunt ait fait fructifier un bien en Egypte, a voulu limiter par cette condition les conséquences qu'aurait pu comporter la seule présence d'un bien mobilier en Egypte.

Cette limitation consiste effectivement en ce que si l'étranger n'avait pas son domicile légal sur le territoire égyptien, on n'y exercerait pas une

La charge fiscale sur le revenu en Grèce

À travers l'économie égyptienne

Les obstacles à la conclusion de l'accord sterling

Nous avons annoncé hier que les négociations-sterling sont à nouveau au point mort.

C'est l'établissement du nouvel accord commercial qui crée la principale difficulté à la conclusion de l'accord définitif.

Nous apprenons cependant que les dernières discussions ont créé un certain rapprochement des points de vue en opposition.

Pas d'échange de coton contre des lainages

Le Comité des Importations et des Exportations a refusé d'approuver lors de sa dernière réunion certaines transactions portant sur un échange de coton égyptien contre des lainages ou de la toile émaillée.

Nouvelles rations de pétrole

Les propriétaires de nouveaux établissements publics et de nouvelles usines ont demandé au ministère de l'Approvisionnement de les inscrire dans la liste du rationnement.

Dépôts pour l'emmagasinement des céréales importées

Les autorités ayant remarqué que les céréales emmagasinées présentement dans les choulas et dépôts s'avariaient rapidement ont décidé de construire de nouveaux bâtiments dans lesquels seront stockées les céréales au fur et à mesure de leur arrivée.

Le contrôle de l'industrie locale

On sait qu'une Commission avait été récemment formée par les soins du ministère du Commerce dans le but de veiller à la création d'un organisme chargé de surveiller la production industrielle et de réglementer l'administration des usines.

Pour développer la production d'huile minérale

La Commission des Huiles Minérales se réunira au cours de la semaine prochaine au ministère de l'Approvisionnement sous la présidence de Mahmoud Zaki bey, sous-secrétaire d'Etat, pour examiner la situation en huiles à l'heure actuelle dans le pays et déterminer les besoins de la consommation et des fabriques.

La production de ciment

L'administration de l'Industrie établit actuellement de nouvelles statistiques de la production de ciment pendant l'année 1948 afin de connaître la consommation et l'excédent, ce dernier pouvant être affecté pour l'exportation.

Notre délégation commerciale aux Indes

Le Conseil des Ministres désignera probablement au cours de la prochaine réunion les membres de la délégation commerciale qui se rendra aux Indes pour y engager des pourparlers en vue de conclure un accord commercial.

L'exportation des douceurs est interdite

D'un commun accord les ministères de l'Approvisionnement et du Commerce ont décidé d'interdire l'exportation des douceurs afin de ne pas causer de préjudice aux besoins de la consommation locale.

Services Spéciaux "L'OBSERVATEUR" Nouvelles Economiques et Financières du monde entier

Le bénéfice réalisé par les compagnies britanniques d'assurances

Londres, le 18. — Les profits nets réalisés à l'étranger par les compagnies britanniques d'assurances se sont élevés au cours de 1948 à 33 millions de livres sterling, soit le triple de la moyenne annuelle d'avant-guerre.

Ces 33 millions de bénéfices, bien que représentant un chiffre relativement faible par rapport au déficit de la balance des paiements étrangers enregistrés au cours de 1948, ne constituent pas moins une source importante d'exportations invisibles.

LE PRIX DU TABAC

Londres, le 18. — Répondant à une question M. Wilson a déclaré à la Chambre des Communes qu'il ne fallait pas s'attendre à une diminution du prix du tabac et des cigarettes en Grande-Bretagne.

DANS L'INDUSTRIE

Londres, le 18. — Une réunion des chefs des syndicats de l'industrie textile britannique et des représentants du

SUISSE

LES NEGOCIATIONS TARIFERES DE GENEVE. Genève, le 18. — La 3ème session des parties contractantes à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce s'ouvrira le 8 Avril.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Nouvelle Delhi, le 18. — Le montant des exportations indiennes au cours de novembre 1948 s'est élevé à 364.600.000 roupies.

AUSTRALIE

L'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE TEXTILE. Canberra, le 18. — L'Australie poursuit l'organisation de son industrie textile.

CUBA

LES ESTIMATIONS DE LA RECOLTE DU SUCRE. La Havane, le 18. — La récolte de sucre à Cuba, est estimée pour l'année 1949 à 5 millions de tonnes.

ALLEMAGNE

LE REVEIL DE L'INDUSTRIE DU DIAMANT. Anvers, le 18. — Une réunion du Comité exécutif de la Ligue mondiale des travailleurs du diamant s'est tenue à Anvers.

ETATS-UNIS

LE COTON DU PLAN MARSHALL PEUT ETRE RECEDE. New-York, le 18. — L'E.C.A. espère bientôt publier les détails de l'accord de troc comprenant un peu plus de 3 millions de dollars de coton américain.

MEUBLES EN ALUMINIUM ET EN PLASTIQUE

Les fabricants de meubles s'efforcent depuis longtemps de produire un mobilier qui, à sa légèreté allierait la solidité des meubles massifs.

L'URSS ET LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU BLE

Londres, le 18. (AFP). — Les deux dollars par boisseau. tant sur un prix minimum de deux dollars par boisseau.

Le Mexique suivrait l'exemple de l'Afrique du Sud

New-York, le 18 (AFP). — Le bruit court que les autorités mexicaines envisagent de vendre l'or à un prix supérieur à celui du cours officiel américain.

REVETEMENT ANTI-ROUILLE EN CAOUTCHOUC

On n'avait jamais pensé jusqu'ici à employer le caoutchouc comme revêtement protecteur pour le fer ou l'acier.

ADJUDICATIONS

« L'Observateur » publie régulièrement et aussitôt qu'ils lui parviennent, les avis et résultats des adjudications publiques des administrations, départements et bureaux de l'Etat.

SOUSSIONS

Jusqu'aux dates indiquées en tête de chaque soumission les offres seront acceptées aux adresses marquées ci-dessous en caractères gras.

Ministère de l'Intérieur. 23/3/49. Fourniture de compteurs électriques, livraison immédiate.

Ministère des Travaux Publics. Direction générale de l'Administration de Mécanique et d'Electricité.

Ministère de l'Hygiène Publique. Dépôts du ministère. 20/2/49. Fourniture des aliments nécessaires à l'hôpital d'ophtalmologie de Senouress.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Direction générale des Mines et Carrières. 23/2/49. Divers travaux de pierre relatifs aux carrières de basalte d'Abou Zaabal.

Ministère de l'Intérieur. 23/3/49. Fourniture de compteurs électriques, livraison immédiate.

Ministère des Travaux Publics. Direction générale de l'Administration de Mécanique et d'Electricité.

Ministère de l'Hygiène Publique. Dépôts du ministère. 20/2/49. Fourniture des aliments nécessaires à l'hôpital d'ophtalmologie de Senouress.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Direction générale des Mines et Carrières. 23/2/49. Divers travaux de pierre relatifs aux carrières de basalte d'Abou Zaabal.

Ministère de l'Intérieur. 23/3/49. Fourniture de compteurs électriques, livraison immédiate.

Ministère des Travaux Publics. Direction générale de l'Administration de Mécanique et d'Electricité.

Ministère de l'Hygiène Publique. Dépôts du ministère. 20/2/49. Fourniture des aliments nécessaires à l'hôpital d'ophtalmologie de Senouress.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Direction générale des Mines et Carrières. 23/2/49. Divers travaux de pierre relatifs aux carrières de basalte d'Abou Zaabal.

Ministère de l'Intérieur. 23/3/49. Fourniture de compteurs électriques, livraison immédiate.

Ministère des Travaux Publics. Direction générale de l'Administration de Mécanique et d'Electricité.

Ministère de l'Hygiène Publique. Dépôts du ministère. 20/2/49. Fourniture des aliments nécessaires à l'hôpital d'ophtalmologie de Senouress.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Direction générale des Mines et Carrières. 23/2/49. Divers travaux de pierre relatifs aux carrières de basalte d'Abou Zaabal.

Ministère de l'Intérieur. 23/3/49. Fourniture de compteurs électriques, livraison immédiate.

Ministère des Travaux Publics. Direction générale de l'Administration de Mécanique et d'Electricité.

Ministère de l'Hygiène Publique. Dépôts du ministère. 20/2/49. Fourniture des aliments nécessaires à l'hôpital d'ophtalmologie de Senouress.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Direction générale des Mines et Carrières. 23/2/49. Divers travaux de pierre relatifs aux carrières de basalte d'Abou Zaabal.

Ministère de l'Intérieur. 23/3/49. Fourniture de compteurs électriques, livraison immédiate.

Ministère des Travaux Publics. Direction générale de l'Administration de Mécanique et d'Electricité.

Ministère de l'Hygiène Publique. Dépôts du ministère. 20/2/49. Fourniture des aliments nécessaires à l'hôpital d'ophtalmologie de Senouress.

Ministère du Commerce et de l'Industrie. Direction générale des Mines et Carrières. 23/2/49. Divers travaux de pierre relatifs aux carrières de basalte d'Abou Zaabal.

Le marché mondial de l'or Le fléchissement s'accroît à Paris

Paris, le 18. — (par câble spécial, de notre correspondant particulier). La baisse des cours sur le marché libre de l'or se poursuit maintenant depuis trois jours.

Le cours du napoléon, qui était d'environ 5.800 francs à la veille de l'ouverture de l'emprunt, a d'abord régressé jusqu'à 5.500.

Le nombre des pièces échangées s'est tenu, pour le napoléon, aux environs de 20.000 sauf le jour de la brusque hausse, où il a atteint les 50 mille.

LA POLITIQUE DE L'OR SUD-AFRICAIN ET LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Londres, le 18. — La note adressée la semaine dernière par les gouverneurs du Fonds Monétaire International au gouvernement sud-africain au sujet des transactions aurifères au-dessus de la parité officielle est considérée à Londres comme un désaveu complet de cette « politique expérimentale » sud-africaine.

UN FAIT NOUVEAU

Pour la première fois depuis l'ouverture du marché libre, semble-t-il, le courant des ventes est alimenté surtout par les particuliers. On est donc en droit de considérer que le marché de l'or tend maintenant vers un équilibre meilleur, qui pourrait rapprocher ses cotations de celles qu'invoque la simple logique des valeurs.

LA REACTION DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

La question que l'on se pose donc aujourd'hui est de savoir comment le gouvernement sud-africain va réagir à la note du F.M.I. Va-t-il annoncer son retrait de l'organisme de Bretton Woods et continuer à pratiquer sur une grande échelle les ventes d'or sur le marché libre ?

LE MARCHÉ MONDIAL DE L'OR

Tous les spécialistes ont fait, depuis longtemps, observer en effet que la fièvre des demandes sur ce marché avait conduit à une surévaluation nette du métal jaune, et que le prix du napoléon ne devrait pas dépasser les 3.200 - 3.500 francs.

LA VALEUR DU NAPOLEON

Si la thésaurisation française, pour des raisons diverses se détend, c'est sans doute vers de tels cours qu'il se dirigera. Les appels de fonds pour l'emprunt ont pu collaborer au mouvement.

LE MEXIQUE SUIVRAIT L'EXEMPLE DE L'AFRIQUE DU SUD

New-York, le 18 (AFP). — Le bruit court que les autorités mexicaines envisagent de vendre l'or à un prix supérieur à celui du cours officiel américain.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Nouvelle Delhi, le 18. — Le montant des exportations indiennes au cours de novembre 1948 s'est élevé à 364.600.000 roupies.

Les nouvelles réalisations de la technique anglaise

23 FOIS PLUS DE RUBANS. Jusqu'ici, tout spécialiste que fut un ouvrier, il lui eût été difficile de fabriquer plus de 4.700 mètres de ruban au cours d'une semaine de travail.

MEUBLES EN ALUMINIUM ET EN PLASTIQUE

Les fabricants de meubles s'efforcent depuis longtemps de produire un mobilier qui, à sa légèreté allierait la solidité des meubles massifs.

L'URSS ET LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU BLE

Londres, le 18. (AFP). — Les deux dollars par boisseau. tant sur un prix minimum de deux dollars par boisseau.

Le Mexique suivrait l'exemple de l'Afrique du Sud

New-York, le 18 (AFP). — Le bruit court que les autorités mexicaines envisagent de vendre l'or à un prix supérieur à celui du cours officiel américain.

REVETEMENT ANTI-ROUILLE EN CAOUTCHOUC

On n'avait jamais pensé jusqu'ici à employer le caoutchouc comme revêtement protecteur pour le fer ou l'acier.

NESTLE'S PURE THICK CREAM EN VENTE PARTOUT P.T. 7,8 la boîte R.C.A. 22952

GRANDS GALAS EDITH PIAF AU CAIRE A ALEXANDRIE Ewart Memorial Hall 22, 23, 24 et 28 février à 9.30 p.m. Location chez J. Lumbroso 19, sh. Soliman Pachà